



Université de Bourgogne



UFR DES SCIENCES DE LA VIE, DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DU DEPARTEMENT LICENCE
PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLEGE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

SCRUTIN DU 26 NOVEMBRE 2019

(Scrutin majoritaire à 2 tours)

Vu la circulaire du Directeur de l'UFR SVTE en date du 11 octobre 2019 portant organisation des élections partielles dans les conseils de départements,

Vu le procès-verbal des opérations de vote et de dépouillement établi par le bureau de vote le 26 novembre 2019,

Vu l'avis émis par la cellule juridique de l'université de Bourgogne le 27 novembre 2019,

Nombre de représentants à élire	2
Inscrits	91
Votants	44
Taux de participation (Votants/Inscrits)	48.35%
Suffrages à déduire	0
Total des suffrages exprimés	44

Suffrages obtenus par chaque candidat :

Nom des candidats	Nombre de suffrages exprimés	Siège attribué
Valérie NICOLAS	24	1
Stéphane MANDARD	21	0
Philippe LOUAPRE	20	0
Jean-Louis CONNAT	8	0
Georges ALVES	6	0
Johanna CHLUBA	4	0
Total	83	1


Attribution des sièges et proclamation des élus :

Elue au 1^{er} tour de scrutin :
Valérie NICOLAS
2^{ème} tour organisé le 10 décembre 2019 pour le 2^{ème} siège à pourvoir :
Stéphane MANDARD
Philippe LOUAPRE
Jean-Louis CONNAT
Georges ALVES
Johanna CHLUBA

En cas d'égalité de suffrages au 2^{ème} tour, attribution du siège par tirage au sort.

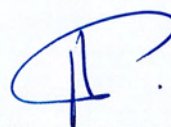
Date de proclamation des résultats le jeudi 28 novembre 2019

Le Directeur de l'UFR SVTE



Bruno FAIVRE

Le Président du bureau de vote



Pierre PELLENARD